

L' Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 20 JANVIER, 1881.

No. 16.

Cantique.

Seigneur, vous avez fait des merveilles sans nom-
[bre,
Les champs et les forêts sous les grands horizons,
Les vallons, les sommets teints de lumière et
[d'ombre,
Les mobiles saisons.

Vous avez fait d'azur une voûte serene
Qui repose les yeux sans borner l'infini.
Vous avez ombragé les sentiers de la plaine :
Seigneur, soyez béni !

Vous avez fait les eaux, miroir où tout s'imprime,
Rivière qui murmure ou torrent qui mugit ;
Vous avez fait les flots dont la fureur sublime
Epouvante et ravit.

Vous avez fait l'épi, vous avez fait la rose,
Et l'oiseau, roi léger du mon le aérien ;
Vous avez fait Seigneur, une plus belle chose,
Une âme de chrétien !

Les Récollets à Québec

II

*Les Récollets depuis la prise de Québec
en 1629, jusqu'à la conquête du Ca-
nada par l'Angleterre en 1759.*

(Suite.)

Bien que le Canada eut été conquis par les Kerk après la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, cependant cette dernière puissance hésitait à céder sa proie ; on la pressait de restituer cette contrée à ses maîtres légitimes, mais elle faisait la sourde oreille et se hâtait lentement. Le cardinal de Richelieu eut enfin raison de tous ces retards en faisant armer une petite flotte ; l'Angleterre, effrayée de ces préparatifs, signa, en 1632, le traité de Saint-Germain-en-Laye, par lequel le Canada devint une possession française.

Les Récollets ne soupçonnaient même pas que leur retour dans un pays où ils avaient été les premiers apôtres pût susciter la moindre difficulté ; quatorze ou quinze années de rudes labeurs semblaient leur assurer le droit d'aller recueillir une moisson qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs. Les grands du royaume, Richelieu, le roi, tous se déclaraient en faveur des Récollets ; aussi se préparaient-ils à partir avec les Pères Jésuites, leurs anciens associés ; mais la compagnie de Montmorency qui jusque-là les avait amusés de belles paroles, leur déclara nettement qu'elle ne leur accorderait que la permission de pas-

ser au Canada et leur refusa le passage gratuit sur ses vaisseaux, ainsi que la somme de six cents livres, qui était payée autrefois annuellement pour l'entretien de leurs Pères. La compagnie venait de signer un nouveau contrat par lequel elle s'engageait à défrayer trois Pères Jésuites pour chaque habitation ou établissement : il n'était pas question des Récollets.

"Cependant, dit Leclercq, ce ne fut pas un obstacle pour nos Pères, accoutumés à vivre de la Providence et à se contenter de peu. Ils s'engagèrent à subsister indépendamment du secours de ces Messieurs (de la Compagnie), par les seules aumônes de France..... mais la suite fit assez connaître que ce n'était qu'une défaite suggérée par Monsieur de Lauzon, qui nous fit signifier peu après un contre-ordre pour empêcher notre passage".

Grande fut la surprise des Récollets à cette fâcheuse nouvelle. Le Père Le Caron, ancien missionnaire au Canada, en fut si vivement affecté qu'il en tomba malade et mourut de chagrin cette même année (1632).

Les Jésuites se préparèrent à partir. Ils étaient trois seulement : le Père Le Jeune, supérieur de la mission, le Père de Noüe et un Frère. Champlain et Emery de Caen revenaient en même temps que ces religieux. La flotte sortit de la rade de Dieppe au mois d'avril 1632, et arriva heureusement à Québec, le 6 juillet. Le Canada fut immédiatement rendu à ses anciens maîtres. Les Anglais s'embarquèrent sur leurs vaisseaux le 13 juillet, après trois ans de séjour, et le drapeau blanc de la France flotta de nouveau sur les hauteurs de la cité de Champlain. La joie causée dans la petite colonie par le retour des Français fut immense. A leur arrivée les Jésuites célébrèrent la sainte messe dans la maison de Madame Hébert : M. l'abbé Laverdière a retrouvé les fondations de cette maison dans le jardin du Séminaire, près de la porte centrale qui conduit au jardin. "Les Français, dit le Père Le Jeune dans sa relation de 1632, n'avaient point entendu la messe depuis trois ans. Bon Dieu, quelle joie ! les larmes tombaient des yeux quasi à tous, de l'extrême contentement qu'ils avaient. O que nous chantâmes de bon cœur le *Te Deum laudamus* ; c'était

justement le jour de l'octave de saint Pierre et saint Paul. Le *Te Deum* chanté, j'offris à Dieu le premier sacrifice à Kébec."

Ces pauvres missionnaires trouvèrent leur ancienne résidence de la rivière Saint-Charles en ruines, sans portes ni fenêtres ; leurs terres avaient été ensemencées au printemps par les Anglais qui eurent le soin de vendre la récolte avant leur départ de Québec. En attendant qu'ils eussent rétabli leur maison, ils allèrent habiter le convent récollet de Notre-Dame des Anges qui se trouva encore en assez bon état pour les recevoir. C'est là qu'ils disaient la messe pendant la semaine ; les dimanches et les jours de fête, ils célébraient le saint sacrifice dans une des chambres du fort, parce que la petite chapelle des Récollets à la basse-ville avait été brûlée pendant l'occupation anglaise.

"Nos Pères, dit Leclercq, avaient confié (surtout à Monsieur de France, l'endroit où nous avions caché les vases et les ornements d'église, avec tout pouvoir de s'en servir aux offices divins jusqu'à notre retour. Les Révérends Pères voulurent bien nous faire le plaisir d'en user comme de leur propre, aussi bien que de la maison, de l'église et des terres, dont une partie leur est demeurée jusqu'aujourd'hui, depuis un endroit nommé la Gribane jusqu'àuprès du bord de nos fossés.— Leur application fut de rétablir leur maison au-delà de la rivière Saint-Charles, et comme ils n'espéraient pas que nous dussions jamais retourner dans le Canada, ils transportèrent entre autres choses le nom et le titre de notre convent à leur maison qu'ils appelèrent Notre-Dame des Anges."

C'est alors que commence pour les Récollets une période bien pénible de difficultés, de déboires, d'épreuves de toute espèce ; il leur semble à chaque instant qu'ils vont entrer dans leur cher Canada, cette terre promise à leur zèle apostolique ; mais au moment où tous les obstacles sont levés et où leurs vœux doivent être réalisés définitivement, il leur arrive un contre-ordre ou une défense formelle de partir. C'est ainsi qu'en 1635, après avoir obtenu l'autorisation et tous les pouvoirs du Pape Urbain VIII, du roi de France, du

cardinal de Richelieu et de la Compagnie, ils se rendent au nombre de six jusqu'à Dieppe pour s'y embarquer, mais voilà que "Monsieur de Lauzon, président, nous fait étroite défense de partir, envoie pour cela ses ordres à la flotte, et sur nos instances, donne pour toute raison que nous n'y vivrions pas en paix avec les Révérends Pères Jésuites : raison d'autant plus frivole que ces Pères les détruisaient eux-mêmes par des assurances verbales et écrites, la charité ne nous permettant pas de croire que le dit Sieur fût d'intelligence avec eux dans la conduite si peu sincère que l'on tenait à notre égard".

Le Père Leclercq, à qui nous empruntons cette dernière citation, fait assez clairement, en plusieurs endroits de son ouvrage, que les Pères Jésuites étaient les inspirateurs secrets de l'opposition que M. de Lauzon et autres faisaient au retour des Récollets au Canada. Tout en faisant un éloge pompeux des travaux, du zèle, de l'intelligence, du dévouement des missionnaires de la Compagnie de Jésus, il laisse glisser dans son récit des expressions piquantes, des allusions malignes à leur adresse ; il ne dit pas tout ce qu'il voudrait dire, mais il en dit assez pour que le lecteur comprenne sa pensée.

Cependant nous devons ajouter, à la décharge des Pères Jésuites, qu'il n'apporte aucune preuve contre eux, mais seulement des insinuations diaboliques avec habileté. De plus nous avons trois lettres écrites de Québec aux Récollets de Paris, l'une par le Père Le Jeune en 1632, et deux autres par le Père Charles Lallemant, en 1637, dans lesquelles ils se plaignent fortement des soupçons injurieux qu'on faisait planer en France et au Canada sur les Pères de leur Compagnie et protestent qu'ils ne désirent rien tant que le retour des Récollets dans la Nouvelle-France. La sincérité de ces hommes de Dieu ne saurait être mise en doute. La véritable raison du refus de la Compagnie des cent associés d'autoriser le retour de ces missionnaires paraît avoir été donnée par l'abbé Ferland, lorsqu'il dit que "les chefs de cette compagnie craignaient que l'introduction de deux ordres différents, dans un pays où il n'y avait pas encore d'évêque, ne causât des jalousies et des tiraillements nuisibles à la cause de la religion."

Les Pères Récollets, toujours désireux de revenir dans leur ancienne mission du Canada, continuèrent leurs instances auprès de toutes les autorités pendant près de quarante ans, se ménageant pour cela l'appui des personnes les plus influentes ; leurs efforts n'eurent pas les bons résultats qu'ils en attendaient à chaque instant. Malgré des difficultés inextricables et sans cesse renaissantes, ils ne se découragèrent jamais ;

ils caressaient toujours l'espérance de voir luire pour leur ordre des jours plus favorables. C'est aussi ce qui les porta à refuser la proposition que leur fit Monsieur de Lauzon de vendre aux Jésuites leur couvent de Notre-Dame des Anges, leur église, leur terrain et tout ce qui leur appartenait : ils voulurent se réserver des biens qui pourraient peut-être leur servir dans un avenir peu éloigné. Les requêtes se succédaient sans interruption ; partout on leur donnait gain de cause ; les plus belles promesses leur étaient prodiguées ; ils se rendaient jusqu'à un port de mer, puis on imaginait quelque prétexte pour empêcher leur départ, pour le retarder ou même pour renvoyer tout aux calendes grecques. Ces années d'attente qui leur paraurent avoir la durée d'un siècle, furent aussi pour la colonie canadienne une époque de formation et de développement assez considérable. Ainsi de 1632 à 1670—temps où les Récollets furent éloignés du Canada—nous voyons construire à Québec le collège des Jésuites (1635), le monastère des Ursulines et celui des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus à l'Hôtel-Dieu (1639) ; les villes des Trois-Rivières et de Montréal ont leurs humbles commencements l'une en 1634, l'autre en 1642 ; cette dernière voit bientôt se fonder dans son enceinte son couvent de la Congrégation (1653), un Hôtel-Dieu (1657) et la communauté si édifiante des Sulpiciens (1657). Mais l'événement le plus important de cette époque, c'est sans contredit l'arrivée de Mgr de Laval à Québec (1657) et la fondation de son Séminaire quatre ans plus tard (1663).—La présence d'un évêque si illustre par sa naissance et par ses vertus devait consolider l'œuvre entreprise par la France au Canada, et exécutée par Champlain avec une énergie et une intelligence dignes de tous éloges. Les Récollets, apprenant les progrès que la foi catholique faisait chaque année dans ce pays si cher à leur missionnaires, brûlaient du désir de s'associer aux travaux et aux mérites des enfants de saint Ignace. Leurs confrères de la province d'Acadie avaient été plus heureux ; dès l'année 1633 ils avaient pu reprendre leurs missions de l'Acadie et se dévouer tout entiers au bien des âmes dans cette jeune contrée. (à continuer.)

L'Abaille.

" Forsan et haec olim meminisse iuvabit "

QUÉBEC, 20 JANVIER 1881.

Le prix du Prince de Galles.

Nous avons trop dit, la semaine dernière, en affirmant que le mode de con-

cours pour le prix du Prince de Galles avait été changé. Les modifications que nous avons annoncées comme définitives ont simplement été proposées par le congrès des professeurs des collèges affiliés, mais n'ont pas reçu, pour le moment, la sanction du conseil universitaire. La question se trouve donc réservée, et tout se passera comme les années passées.

Histoire naturelle.

M. l'abbé L. Provancher doit publier dans le cours de l'année, huit grands tableaux d'histoire naturelle, révisés spécialement au point de vue de la Province de Québec.

Ces tableaux formeront des cartes de 31 pouces de hauteur sur 25 de largeur. Les illustrations occuperont une bande de 3 pouces de large aux côtés et au bas, le milieu étant couvert par le texte. Ils traiteront du règne végétal et du règne animal dans la Province de Québec, ainsi que de leurs principales divisions. On se fera une idée du travail que cet ouvrage coûte à son auteur, lorsqu'on saura que ces tableaux comprendront un ensemble de 162 dessins et de 409 figures.

Le prix de la série des huit tableaux ne sera que de 8 piastres, payables à la livraison.

Les gravures seront faites à Paris et l'ouvrage complet pourra être livré en août ou en septembre prochain.

Ces tableaux sont appelés à rendre de grands services, surtout aux personnes qui n'ont pas le loisir de faire des études spéciales d'histoire naturelle et qui tiennent cependant à avoir des idées exactes sur cette science.

Publication.

Nous accusons réception du premier numéro du *Journal de l'Instruction Publique*, destiné à remplacer le *Journal de l'Éducation*.

Ce changement est une véritable amélioration, comme l'atteste la première livraison, formant in-8 royal, de 32 pages, à deux colonnes, et sans augmentation de prix pour l'abonnement qui n'est que d'un dollar par an, payable d'avance.

Société Laval.

On a commencé dimanche soir une discussion sur les troubles de 37. La partie promet d'être chaude.

Société St-François de Sales.

MM. Nap. Picher, P. Jolicœur, E. Bélanger et P. Robitaille ont fait les frais de deux intéressantes séances en prenant part à une discussion. Le sujet

choisi était : Parallèle entre Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-lion. Toutefois nous aimerions chez quelques-uns de ces Messieurs une plus grande préparation, et chez quelques autres, un peu plus de naturel dans la voix et le geste. Cependant si nous tenons compte de la bonne volonté de ces Messieurs, nous leur dirons qu'ils ont obtenu un premier succès qui doit les encourager pour l'avenir.

La Société a aussi à enregistrer une discussion improvisée, à la quelle prirent part : MM. Ed. Dorion, Ap. Corriveau, Alf. Lefavre, Nap. Picher, P. Jolicœur et plusieurs autres. Les membres de la Société St-François de Salles ne sont pas encore de grands improvisateurs, mais qu'ils se rappellent cette parole : *nascuntur patres, fiunt oratores*, et nous les prions de la mettre en pratique.

Les dernières élections ont donné le résultat suivant.

- Cy. Couët, Président ;
- Alp. Corriveau, Vice-Président ;
- J. A. Drolet, Trésorier ;
- L. Brunet, Secrétaire ;
- P. Robitaille, Assistant-Secrétaire.

c. c.

Premiers.

	<i>Rétorique.</i>
J.-E. Taschereau,	Version latine et vers latins.
N. Olivier	Version grecque.
	<i>Seconde.</i>
A. Dion,	Thème latin.
J. Simard,	Vers latins.
P. Bédard, P. Buel, E. Gingras, N. Gingras, J. Simard, A. Vaillancourt, E. Langelier, J. Edge, A. Michaud,	Instruction religieuse.
	<i>Troisième.</i>
T. Lefebvre,	Narration française.
A. Taschereau,	Mémoire,
S. Bernard,	} Explication.
T. Trépanier,	
	<i>Quatrième.</i>
A. Morissette,	Éléments grecs.
R. Bauset,	Anglais.
	<i>Prologue.</i>
E. Cloutier,	} Éléments grecs.
N. Laflamme,	
E. Simard,	
N. Laflamme,	
A. Mercier,	Mémoire.
	Traduction.
	<i>Cinquième.</i>
E. Dorion,	Explication et anglais.
A. Guillot,	! Histoire et instruction religieuse.
P. Boisseau, V. Gingras, J. DeVillers, T. Delisle, H. Simard, F. Rousseau, A. Vincent, P. Mathieu,	Instruction religieuse.
	<i>Méthode.</i>
F. Bergeron,	Histoire.
H. Simard,	Explication.
A. Rivard,	} Anglais.
P. Carbray,	
	<i>Éléments.</i>
J. Brennan, E. Faguy, J. Dery, E. Taschereau,	Éléments latins.

L'orgue de l'Eglise St-Patrice.

Jendredi dernier, nous dirigeons notre promenade hebdomadaire du côté de l'Eglise St-Patrice où nous avons le

plaisir d'entendre l'orgue fameux, sorti des ateliers de Mr Mitchell.

Pendant plus d'une demie-heure, il nous fut donné d'entendre et de goûter ses accents majestueux.

Rien de grandiose comme le son de l'orgue ; soit qu'il verse mollement ses flots d'harmonie, soit qu'il ébranle les vitres du temple de ses puissants tonnerres.

Grâce à l'habileté de M. l'abbé Fraser, l'orgue de St-Patrice nous a ouvert tous ses secrets et dévoilé la magique variété de ses jeux.

Un de ces jeux nous a surtout frappés : c'est comme une voix d'outre-tombe. On dirait un écho affaibli, passant dans le lointain et allant mourir derrière la cime d'une montagne.

Il y a dans ce jeu quelque chose de vague, d'indécis, qui ressemble à un souvenir venant de bien loin, on encore à cette mélancolie qui berce quelquefois les âmes tendres par un beau soir du printemps.

Quant à la puissance de l'instrument, un seul mot en donnera l'idée. Il a fallu ajouter à toutes les vitres de l'Eglise et peut-être du voisinage, une nouvelle couche de mastic. Quand les basses pousent leurs mugissements, on dirait un tremblement de terre.

Qui aurait jamais cru qu'Aloys Moeur aurait de tels rivaux en Canada.

PATRICE.

Nous ajouterons aux paroles émuës de notre ami PATRICE quelques détails que nous empruntons en partie au *Canada musical*.

Le buffet est peint en blanc, rehaussé de filets d'or. Les tuyaux de montre sont tous parlants. Le plus gros est colossal, il pèse tout près de 500 livres. Au lieu d'être dorés, comme ceux de l'orgue de la Basilique, ils sont peints en blanc et ornés d'arabesques en or, surtout à la bouche. Ces longs tubes sonores atteignent presque la voûte de l'église, et forment comme un écran métallique qui doit amortir un peu les ondes sonores originant des tuyaux placés en arrière.

Les trois claviers, de 50 notes chacun, sont posés sur panneau en noyer noir et à 12 pieds de distance du corps de l'orgue. Le pédalier a 30 notes. Les 2602 tuyaux qui composent ce colossal instrument sont distribués en 39 registres, dont 11 au *recit*, 16 au *grand orgue*, et 7 au *positif* et 5 aux *pédales*. Il faut encore ajouter 10 registres accessoires et 9 pédales de combinaisons. Grand total 58.

Les jeux, ajoute le *Canada musical*, sont d'une voix et d'une égalité parfaites ; les sommiers et tuyaux en bois (le plus grand nombre de cerisier) passé au schellac et vernis ; les tuyaux en

métal sont d'une étoffe aux trois quarts étain, et la plus grande partie du mécanisme en cerisier et noyer noir.

L'air est servi par des réservoirs à air comprimé.



Hommage à Marie.

Ceux qui ont visité nos deux salles d'étude savent qu'à coté des tribunes se trouve une jolie statue de la Ste Vierge. Marie y est représentée les bras ouverts, le visage souriant ; elle semble prendre plaisir à surveiller nos travaux, à benir et seconder nos efforts. Mais, hélas ! il faut bien le dire nous ne rendions peut-être pas à cette statue l'hommage qu'elle méritait, et bien des fois, nous passions devant elle sans même songer à accorder un regard de piété filiale à la cime du ciel. Désormais il n'en sera plus ainsi, grâce à la pieuse inspiration d'une personne charitable qui nous est inconnue, mais à laquelle nous sommes heureux de témoigner ici notre reconnaissance. Cette personne, visitant nos salles et voyant les deux statues, et conçut l'excellente et généreuse pensée de suspendre devant chacune d'elles une petite lampe qui y brûlerait continuellement en l'honneur de Marie. Cette lampe est maintenant installée ; rien de plus beau et de plus propre à exciter notre piété et l'aspect de cette lumière douce et brillante, allant se réfléchir sur l'image de notre bonne mère, il semble alors que le regard de Marie soit plus tendre, son visage plus souriant. Et puis cette petite lampe, quo de chose ne nous dirait-elle pas si nous savons interpréter son langage ! Elle nous apprendra d'abord à penser souvent à Marie. Quand nous serons à l'étude, la lampe nous rappellera que Marie a les yeux fixés sur nous, qu'elle préside à notre travail ; et alors si nous rencontrons des difficultés, songeons que Marie est la lumière qui peut éclairer nos intelligences, et un regard d'amour vers elle nous obtiendra son puissant secours. Regardons souvent la lampe de Marie ; qu'elle nous instruisse, nous apprenne à nous réfugier souvent dans le cœur de celle qu'on appelle : *causa nostra letitia* : là, nous trouverons la vraie joie, la nous trouverons le secret du bonheur.

Le Père Monsabré.

Il y a quelques semaines, on célébrait à Paris, un service universaire pour le repos de l'âme du regretté Père Lacordaire. Le P. Monsabré qui devait, à cette occasion faire l'éloge du restaurateur de la famille dominicaine en France, n'a pu s'empêcher de faire allusion aux actes de violence dont les dominicains avaient été victimes quelques semaines auparavant. On lira avec intérêt ces émouvantes paroles du grand orateur français. Nous les empruntons à l'*Opinion publique*.

« L'œuvre du P. Lacordaire est plus vaste que la province qu'il a restaurée et que l'ordre auquel il a inoculé une vie nouvelle. Quand il ecarta les plis de son

manteau et montra au siècle étonné sa robe blanche, il s'écria : "Moi qui viens à vous, je suis une "liberté"! Ce cri audacieux retentit dans les âmes qui essayaient timidement des restaurations. Enhardi par l'appel de l'intrépide pionnier qui se jetait en avant et les couvrait de gloire, tous les ordres s'écrièrent avec lui : "Nous sommes une liberté!" Et l'on vit la vie religieuse reflourir en France sous tous ses aspects.

"Ah! c'était trop de gloire! Vous qui mourriez heureux en présence d'un édifice si laborieusement construit; vous qui dormiez tranquille au milieu des religieux progrès auxquels votre grande âme avait donné l'élan, Père, levez-vous! et voyez ce qu'on a fait de votre œuvre! Partout des portes brisées, des maisons dévastées, des sanctuaires scellés, des cellules vides, des citoyens libres violentés, des congrégations d'hommes paisibles qui priaient et faisaient le bien ensemble, dispersées comme on disperse des associations de malfaiteurs, les fruits de quarante années d'un travail honorable détruit par une tempête administrative. Hélas! je n'ai vu qu'une scène de ce lugubre drame, et c'est assez pour remplir mon cœur d'une inconsolable douleur, que ravivent sans cesse mes souvenirs. Je crois entendre ce cri sinistre : "Les voilà!" et les pas de la troupe humiliée qui vient faire le siège d'une maison inoffensive, et les cris d'un peuple qu'on refoule, et les sommations altières de l'arbitraire, et les vains appels faits à la justice, et les protestations indignées de l'honneur, du droit et de la liberté, et les truands qui s'écrient : "A l'ouvrage!" et les coups retentissants des haches et des marteaux, et les lourdes pesées des pinces, et le bruit strident du fer qui se brise, et les craquements du bois qui vole et éclats, et ces cris impérieux : "En avant! sortez! emportez!" et les voix douces et fermes qui protestent.

"Je vois encore sortir l'un après l'autre, entre deux soldats habitués à conduire des scélérats et honteux, en ce jour, de coudoyer un honnête homme, et les vétérans de la vie religieuse et les jeunes recrues qui en goûtaient les premiers charmes; je vois les larmes qui coulent et les gestes désolés qui disent adieu aux chers sanctuaires de la méditation et du travail, et les pieuses genuflexions sur les portes rompues et les embrassements de l'amitié navrée et la foule qui jette des fleurs et des couronnes et crie : Au revoir! à des gens qui ne savent ce qu'ils vont devenir. Je vois encore mon Dieu chassé de son tabernacle et sa demeure scellée comme la chambre d'un mort. Je me trouve seul dans ces grands cloîtres tant de fois sillonnés par les pas graves et discrets de toute une communauté qui va à la prière, au travail, à la réfection, à la joie, au repos; je rôde encore autour de l'église tant de fois animée par le chant religieux des hymnes et des psaumes. Je cherche, j'écoute... et je ne vois plus rien, je n'entends plus rien... rien que la solitude et le vide, rien que les gémissements du vent dans ce désert,

bruits mystérieux et sombre que mon âme troublée prend pour les cris plaintifs des pauvres innocents qu'en a chassés et qui demandent à entrer... Mon Dieu! mon Dieu! J'ai le cœur encore plein de larmes et de sanglots. Quel coup vous avez frappé! Et nous en sommes tous, tous affreusement meurtris!"

A ce moment le Père Monsabré se laisse aller à l'émotion qu'il ne peut plus contenir : sa voix se trouble... Il sanglote. L'auditoire qui suit l'auteur avec intérêt ne peut y tenir plus longtemps : toutes les dames pleurent à chaudes larmes, beaucoup d'hommes s'essuient furtivement les yeux!

L'orateur reprend avec force, après quelques moments de silence :

"Amère dérision! Tout cela s'est passé non loin des édifices sur les frontispices desquels on lit ce mot plein de promesse : Liberté! — Mais qu'est-ce donc que la liberté? Ah ce n'est plus le rêve doré des nobles âmes qui croyaient triompher facilement des énergies du mal en brisant les entraves qui contenaient les énergies du bien : c'est le cauchemar d'une race ivre de la haine du Dieu qui condamne ses appétits, et impatiente de se débarrasser de tout ce qui le représente. La liberté! ce n'est plus la riante et large promesse des chartres et des codes; c'est le réveil sournois des lois oppressives qui dormaient oubliées, méprisées dans les archives administratives. La liberté! ce n'est plus le pavillon protecteur qui flotte sur la conscience, la demeure, la personne de tous les citoyens honnêtes pour couvrir leur inviolabilité; c'est le drapeau sinistre qu'on montre aux révoltés que la justice a bannis, pour leur dire; "Revenez!" Aux hommes paisibles, dévoués, soumis au gouvernement que le peuple se donne, pour lui dire : "Allez-vous en!" La liberté, ce n'est plus le vaste chemin où peuvent circuler, sans se froisser, tous les droits et toutes les aspirations légitimes; c'est la voie scellée par où l'on arrive au pouvoir, pour étouffer opportunément les libertés dont on veut se défaire, surtout celle des hommes de Dieu.

.....
"Ailleurs, nous n'envoyons que des pardons. Victimes d'une erreur qui n'est point celle du pays, nous demandons la lumière pour ceux qui se sont trompés, les estimant trop sages pour se croire infallibles."

Les sauteurs.

Le docteur Beard a donné à l'assemblée de la Société neurologique américaine tenue à New-York, la relation d'une visite à Moosehead Lake et des nombreuses expériences qui y ont été faites sur des malades appelés "sauteurs" (*Jumpers*). Ce sont des sujets atteints d'une affection nerveuse singulière, actuellement épidémique dans les districts de New-Hampshire, du Maine et du Canada? Cette maladie est essentiellement caractérisée par la production de

reflexes désordonnés à la suite de certaines excitations, par une soumission passive à des ordres donnés d'autorité, enfin par un besoin d'imitation irrésistible. Le moindre attouchement brusque fait sauter le malade; si on le pousse, l'agitation est encore plus violente; enfin, si on augmente l'excitation, il fait des bonds extravagants. Lorsqu'un ordre est donné d'une voix haute et brève, il le répète et obéit. Si par exemple, au bord d'une rivière, on lui ordonne de se jeter dans l'eau, il s'écrie lui-même : "Jette-toi à l'eau," et en même temps, il exécute le mouvement. Lui dit-on de frapper un de ses voisins, il répète : "Frappe-le," et l'acte suit le mot sans la moindre hésitation.

Le docteur Beard ayant dit à un sauteur de jeter un canif qu'il tenait à la main, le malade lança l'objet si fort, qu'il alla rencontrer une poutre; en même temps l'ordre était répété, accompagné d'un cri violent analogue à ceux de l'hystérie ou de l'épilepsie. M. Beard récita ensuite devant un autre sauteur, qui était illettré, quelques vers de Virgile et d'Homère, le malade répétait comme un écho chaque syllabe, en même temps qu'il sautait ou exécutait quelques contorsions. Tous les bruits soudains, comme un coup de canon, un coup de pistolet, le claquement d'une porte, déterminent chez les sauteurs les cris, tréssailllements et sauts caractéristiques. — L'un d'eux, tout récemment, se coupa la gorge pour avoir entendu le bruit d'une porte tandis qu'il se rasait : aussi considérez-vous dans le pays comme très dangereux de donner une émotion à ces malades pendant qu'ils ont entre les mains un instrument meurtrier quelconque. Tous ces malades sont désolés autant qu'épuisés par leurs contorsions, à cause de leur fréquence.

La maladie des sauteurs paraît avoir quelque analogie avec les troubles psychiques qui ont régné épidémiquement au moyen âge, et qui reparaissent de nos jours sous l'influence des passions religieuses ou politiques : tel est le cas par exemple des convulsionnaires du New-Hampshire, qu'on vit, il y a quelques années, se rouler par terre pendant des heures à l'occasion d'une cérémonie religieuse; mais leur affection présentait cette particularité d'être passagère, au lieu que la maladie du saut est essentiellement chronique. Cette affection diffère également des convulsions hystériques, car elle n'est point, comme celles-ci, particulière aux sujets nerveux ou impressionnables. Les sauteurs sont des hommes vigoureux et capables de durs travaux; ils sont d'une intelligence moyenne et d'un caractère généralement modeste. La maladie du saut est héréditaire : c'est ainsi qu'on a pu voir quatre familles renfermer ensemble 15 de ces malades. Les femmes sont rarement atteintes et les enfants au dessous de quatre ans sont épargnés.